



Communiqués

Halte à la répression contre le dirigeant du SNES et de la FSU à Mayotte

6 décembre 2011

Le Vice-recteur de Mayotte a émis un avis défavorable au renouvellement de séjour de notre collègue Yann DUROZAD, co-secrétaire général et porte-parole du SNES Mayotte et Secrétaire départemental adjoint de la FSU Mayotte. Il est également tout nouveau représentant des enseignants au Conseil de l'Education Nationale de Mayotte et au Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement de Mayotte.

Malgré l'avis du chef d'établissement favorable au renouvellement, le Vice-recteur veut régler des comptes avec le dirigeant syndical qui, dans l'exercice de son mandat, a critiqué certains de ses propos sur la situation du système éducatif à Mayotte et ses prises de position concernant la situation des enseignants lors du récent conflit social contre la vie chère. Il n'a même pas pris la peine de justifier par écrit son avis.

Ces pratiques de non-renouvellement d'un autre âge constituent un chantage odieux et ne devraient en aucun cas exister dans le 101ème département français. L'île de Mayotte a besoin de retrouver calme, sérénité et apaisement après ces fortes périodes de trouble.

Le fait du prince qui fait un retour en force dans l'éducation à Mayotte avec l'approbation voire la complicité du ministère de l'éducation nationale est inadmissible.

Le SNES s'adresse aux plus hautes instances de l'Etat pour que soit mis fin à ces pratiques d'un autre âge et que les droits syndicaux soient respectés.

Site du SNES - 46, avenue d'Ivry - 75647 Paris Cedex 13